



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/19061
19 août 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 AOUT 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention l'extrait suivant de l'article écrit par S. E. M. Nizar Hamdoon, Ambassadeur d'Iraq aux Etats-Unis, qui a été publié dans le numéro du 3 août 1987 du Christian Science Monitor.

L'Iran, qui est plus étendu et plus peuplé que l'Iraq, a commencé à demander publiquement que l'ordre politique et le système social de l'Iraq soient renversés. Il a encouragé et appuyé des vagues d'activités terroristes qui ont fait des centaines de morts parmi les civils et les fonctionnaires. Mais l'Iraq ne pouvait rester les bras croisés devant ces provocations flagrantes. Il ne voulait pas sombrer dans le chaos iranien. Lorsqu'en septembre 1980 il a lancé contre l'Iran une attaque préventive, l'Iraq réagissait à une menace ouverte posée par l'Iran à sa sécurité.

Alors même qu'un haut fonctionnaire iraquien confirmait ouvertement et directement le recours de son pays à la force, au mépris des principes de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité, il importe de le noter, a jugé nécessaire de mettre en place un organe impartial pour "enquêter" sur une question aussi évidente. Le point de vue "objectif" de l'Ambassadeur iraquien à ce stade de la guerre ne fait que confirmer les communications iraquiennes adressées au Conseil au début de la guerre qu'il a imposée, prouvant clairement que l'Iraq a décidé de recourir à la force afin de régler ses différends diplomatiques et politiques avec la République islamique d'Iran à un moment où l'Iraq se considérait dans une position militairement avantageuse. Pareille action est un cas manifeste d'agression, quelle qu'en soit la définition. Le passage suivant, extrait de l'article de l'Ambassadeur Hamdoon, montre encore une fois de façon éclatante que l'attitude véritable du Gouvernement iraquien, qui a lancé une guerre d'agression il y a sept ans pour "renverser" la République islamique, n'a guère changé :

Ce qu'il faut, en d'autres termes, c'est un Gouvernement iranien qui représente véritablement le peuple iranien et qui songe à son bien-être et à la sécurité et à la stabilité de toute la région.

Par sa nature même, le régime de Khomeini ne répond pas à ce besoin.

Aucun organe digne de ce nom ne peut prendre au sérieux les gestes de paix d'un régime iraquien qui continue de s'ingérer dans les affaires intérieures de la République islamique d'Iran et qui demande encore ouvertement le renversement du Gouvernement de la République islamique d'Iran, comme il l'a fait il y a sept ans.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE-KHORASSANI

